

COMMUNE D'HÉRICY
CONTRAT DE LOCATION DU PREFABRIQUE (ALGECO)
A compter du 1^{er} Février 2015

Entre les soussignés : Madame BOUCHET BELLECOURT Sylvie, Maire d'une part

Et M. _____ domicilié _____
Organisateur de la soirée, d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

1°) L'Organisateur s'engage à louer le préfabriqué (Algéco) ☐ Le _____

De _____ Heures à _____ Heures pour _____

Et comportant _____ participants.

Il souhaite disposer de _____ tables rectangulaires (80cm x 120cm)

2°) L'Organisateur s'engage à respecter le règlement intérieur annexé au présent contrat, qu'il a signé devant nous pour accord.

3°) La location est consentie **pour un montant de _____ € payable immédiatement.**

4°) Les clés de la salle **devront être rendues lors de l'état des lieux, au jour et heure prévus selon les modalités définies par le règlement intérieur.** Passé ce délai, il sera automatiquement décompté une seconde journée de location.

5°) **Un chèque de caution de 300 euros** sera exigé le jour de la remise des clés. Il sera restitué au locataire aux conditions définies dans le règlement intérieur précité.

Le Locataire
« Lu et Approuvé »
Signature

Héricy, le _____
Le Maire,
Sylvie BOUCHET BELLECOURT